

**ARRÊTÉ PORTANT MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ DU 5/11/2019 RÉGISSANT L'ÉLECTION PARTIELLE  
DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL DE L'UFR STC**

**LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,  
Vu les statuts en vigueur de l'UFR STC,  
Vu l'arrêté du 05/11/2019 portant organisation de l'élection du 05/12/2019 au conseil de l'UFR STC (collège des usagers),  
Vu l'arrêté du 06/11/2019 relatif à la liste électorale afférente à l'élection du 05/12/2019 au conseil de l'UFR STC (collège des usagers),  
Vu l'arrêté du 29/11/2019 portant recevabilité de la liste de candidatures déposée pour l'élection précitée,  
Vu les avis du comité électoral consultatif du 04/11/2019 et du 25/11/2019,  
Considérant la nécessité de reporter la date du scrutin au 06/12/2019 en raison de mouvements de grève annoncés pour le 05/12/2019,

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1 :**

L'élection des représentants usagers initialement prévue le 5 décembre 2019 est reportée à la date du 6 décembre 2019 (09H00-17H00), auprès du bureau de vote ouvert à l'UFR STC, en salle F004.

**ARTICLE 2 :**

Les candidatures déclarées recevables pour le scrutin initialement prévu le 5 décembre 2019 sont réputées valables pour le scrutin du 6 décembre 2019.

**ARTICLE 3 :**

Les procurations de vote enregistrées pour le scrutin initialement prévu le 5 décembre 2019 sont réputées valables pour le scrutin du 6 décembre 2019.

**ARTICLE 4 :**


Le présent arrêté est soumis à publication par voie d'affichage dans les locaux de l'UFR STC (Bât. G – couloir du 1<sup>er</sup> étage) et par voie de mise en ligne dans l'espace étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne.

**ARTICLE 5 :**

Mme La directrice générale des services de l'Université Bordeaux Montaigne est chargée de l'exécution du présent arrêté. Ce dernier sera transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des universités d'Aquitaine.

Fait à Pessac, le 29 novembre 2019.

Pour l'Université Bordeaux Montaigne,  
La Présidente,

  
UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE  
Hélène VELASCO-GRACIET.  
PRÉSIDENCE